

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 22 - novembre 2003

Conseil municipal

Du 6 octobre 2003

Absent : M. FAYOLA

Le conseil municipal prend note du choix de la commission d'appel d'offres pour confier les travaux d'aménagement du lotissement HAIMART :

- lot VRD à l'entreprise SOLOTRA pour un montant de 227 561 € TTC
- Lot espaces verts à l'entreprise PAYSAGE d'EUROPE pour un montant de 8240 € TTC

Le conseil envisage le classement en voies communales certaines sections de chemins ruraux, ainsi que les voies nouvelles. Cette décision doit être précédée d'une enquête publique et il est demandé à la D.D.E. d'établir le dossier réglementaire.

Le conseil donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2004 de la coupe de bois prévue dans les parcelles 3, 4, 5, 6 de la forêt communale et fixe les conditions d'exploitation de la façon suivante : vente en bloc et sur pied en 2004 de tous les produits marqués.

A compter du 1er janvier 2004, les tarifs de la salle des fêtes sont fixés comme suit :

Résidents : pas de modification

Non résidents :

Grande salle été : 618 €, hiver : 690 €

Petite salle été : 268 €, hiver : 309 €

Vin d'honneur G.S. 272 €

Vin d'honneur P.S. 130 €

Le conseil crée un poste d'adjoint administratif sur la base de 17 heures par semaine pour le secrétariat de mairie, à compter du 1er décembre 2003

Affouages

Cette année, les affouages communaux concernent le bois tombé. Ce bois est attribué gratuitement. Les personnes intéressées doivent se faire enregistrer en mairie.

Vendanges

Les récépissés de déclaration de récolte sont à retirer en mairie.



Décorations de Noël

Le 5 décembre, distribution des sapins dans le village, les bras disponibles seront les bienvenus. Les habitants se feront, comme chaque année, un plaisir de les décorer. Collectivement, nous referons des paquets pour décorer les places, les carrefours ou tronçons de rues à faible population.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre dans la salle socio-culturelle les 20, 24 et 27 novembre entre 14H15 et 17H30.

N'oubliez pas les petites boîtes (savon, médicaments, céréales pour bébé, briques de lait...), les rouleaux de papier hygiénique, les morceaux de polystyrène.....

Fête de Noël

La fête de Noël des écoles se déroulera à la salle des fêtes de Ludes vendredi 19 décembre 2003 à 14h30.

Les Bouchons d'Amour !



Opération « Bouchons d'amour »

Merci à tous ceux qui ont déposé des bouchons dans le hall de la mairie. Ils ont été portés aux Petites Loges fin septembre.

Attention Seuls les bouchons de flacons alimentaires (eau, lait, jus de fruits...) peuvent être acceptés, mais pas l'huile et le vinaigre... l'opération continue!

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T



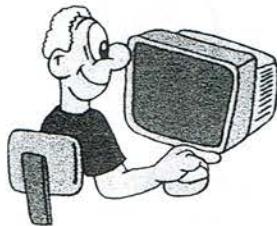
Comité des fêtes

Saint Nicolas est de retour, venez l'accueillir le samedi 6 décembre 2003 à 14 heures place de la République à Ludes où il vous contera sa merveilleuse histoire avant de vous emmener en ballade dans sa calèche à travers les rues du village pour arriver à la salle des fêtes où nous brûlerons le Père Fouettard avant une distribution de friandises.



Fleurissement

Comme l'an dernier, LE CRAON DE LUDES a été distingué par le jury des villes et villages fleuris. Encore bravo à ses jardiniers.
Dans Ludes, les habitants du lotissement le Parc, aidés de quelques voisins, ont pris en charge le quartier.
Quel sera le prochain secteur en autonomie ?
Merci à tous ceux qui individuellement ou en groupe, en plantant, arrosant ou nettoyant ont essayé de rendre notre (ou leur ? À vous de choisir) village plus accueillant .



Rappel

Les habitants connectés à internet peuvent, si ils le désirent, communiquer leur adresse e-mail à la mairie de

Ludes, ils pourront ainsi recevoir rapidement certaines publications ou informations. D'autre part, il est demandé aux habitants souhaitant bénéficier d'une connexion ADSL de le faire savoir à la mairie.

E-mail mairie: ludeslecoquet@wanadoo.fr



L'association "lire et faire lire recrute"

"Lire et faire lire" est une association qui a pour but de promouvoir la lecture et de créer des liens inter-génération entre les enfants des écoles et les seniors.

Elle recrute des personnes de 50 ans et plus qui viennent lire des livres aux enfants (groupe de 2 à 5 enfants) pendant les inter-classes.

Si vous êtes intéressés pour venir lire des livres aux enfants de l'école de Ludes, vous pouvez contacter l'association (03 26 84 37 57) ou la directrice de l'école (03 26 61 10 54) Pour plus d'information consultez le site "lire et faire lire".



Exposition « Ludes face à son passé »

Grand succès pour cette première à Ludes. Plus de 600 visiteurs se sont déplacés pour retrouver l'ancien Ludes et reconnaître leurs ancêtres. Merci à tous ceux qui ont complété les légendes sous les photos. Toute l'exposition est consultable en Mairie dans un classeur, pour ceux qui souhaiteraient commander des photos.

Si vous possédez des photos qui n'étaient pas dans l'exposition, ou des documents écrits sur Ludes, n'hésitez pas à les confier en Mairie afin d'enrichir les archives de la commune. Tous ces documents serviront à préparer un livre sur l'histoire de Ludes.

Jumelage Ludes/Sörngenloch



Les 4-5 et 6 juin 2004, nos amis allemands vont venir à Ludes pour une rencontre amicale. Les familles françaises et allemandes vont pouvoir partager ainsi quelques jours en commun et entretenir les liens d'amitié tissés au fil des ans...

Au programme, entre autre, une visite guidée de Châlons en Champagne, qui devrait nous permettre de découvrir (ou redécouvrir) le riche passé de cette ville.

Si vous êtes intéressés par le développement concret de l'Europe, si vous souhaitez vous enrichir de la découverte d'une culture différente de la notre, cette visite pourrait être l'occasion pour vous d'entrer en contact avec une famille allemande et les rencontrer de temps en temps.

Dans ce cas, vous pouvez contacter
M. Régis QUATRESOLS au 03.26.61.10.13

Chiffre clé

36% : C'est la part des fumeurs dans la population française. On est encore loin des objectifs de l'OMS (20%). Mais il est permis d'être optimiste, car ce pourcentage est en baisse régulière, notamment depuis un an. N'oublions jamais que la fumée du tabac est responsable de 60 à 90 % des cancers du poumon, de 30 à 70% des cancers de la vessie, et de 30% des cancers du pancréas et des reins (source OMS). On le voit, la lutte contre le tabagisme est un enjeu de santé publique considérable.

Médor ! Vos papiers!

Pour nous accompagner dans nos voyages en Europe, nos animaux de compagnie devront désormais ... montrer patte blanche!

A compter de juillet 2004, chiens, chats, furets... devront en effet, pour franchir les frontières de l'Union européenne, être munis d'un passeport.

Délivré par les vétérinaires, ce document sera destiné à fournir la preuve que votre animal a bien été vacciné contre la rage, et pourra mentionner d'autres vaccins. Il remplacera les actuels documents de voyage délivrés par chaque pays et aura valeur officielle dans tous les pays de l'Union européenne.

Fiscalité

La TVA sur les travaux reste à 5.5%

Bonne nouvelle : vous avez encore 2 ans pour faire des travaux dans votre maison en bénéficiant d'un taux de TVA réduit ! La communauté européenne a en effet reconduit jusqu'au 31 décembre 2005 cette mesure pour les travaux d'entretien et de rénovation réalisés par des professionnels. A vos projets !

Juillet 2004 : une plaque sur tous les cyclos neufs

A partir du 1er juillet 2004, tous les cyclomoteurs neufs devront être immatriculés.

Objectif de cette mesure : « rompre l'anonymat des conducteurs » et ainsi « gagner des vies humaines », selon Gilles de Robien, ministre des transports. Concrètement, les vendeurs de cyclos seront chargés de poser ces plaques et de transmettre les données au ministre de l'intérieur. Les cyclos déjà en circulation seront soumis à la même obligation au plus tard le 30 juin 2009.

